



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : 383547E
N° contrat : 4820000 / 001 331782/131

MASLIAH PHILIPPE
TRAVAUX ET SERVICES
14 BD GRAC
13015 MARSEILLE

Pour tout renseignement contacter :

SMABTP MARSEILLE
CS 30037
300 BOULEVARD MICHELET
13295 MARSEILLE CEDEX 08
Tél. : 01.58.01.52.00
Courriel : gladys_vigneron@groupe-sma.fr

**ASSURANCE RISQUES TRAVAUX
DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION
ARTEC**

Attestation d'assurance 2023

Valable à compter du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023

SMABTP certifie que le sociétaire désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'Assurance Risques Travaux des Entreprises de Construction, numéro 4820000/001 331782, souscrit le 08/07/2009, garantissant les activités suivantes :

- **Entreprise générale du bâtiment et des T.P. (tous corps d'état)**
- **Travaux d'accès difficile à la corde dans la limite de l'activité assurée ci-dessus**
- **Travaux de protection des bâtiments contre les termites avec mise en oeuvre du système préventif XYLOPHENE Expert Xylo Total**

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant au sociétaire, du fait de ces activités professionnelles et ce aussi longtemps que sa responsabilité peut être recherchée.

Les montants de garanties par sinistre sont à ce jour :

Nature de garantie	Montants de garantie
- RC Dommages corporels	8 000 000 euros par sinistre
- RC Dommages matériels & immatériels hors incendie	1 000 000 euros par sinistre
- RC Dommages matériels & immatériels par incendie	2 000 000 euros par sinistre
- Tous dommages confondus dus à l'amiante	1 000 000 euros par sinistre et par an
- Dommages par incendie subis par le sociétaire	1 000 000 euros par sinistre
- Tous dommages en cas d'atteinte à l'environnement accidentelle ou non	500 000 euros par sinistre et par an

Tout chantier ne répondant pas aux conditions précitées peut faire l'objet, sur demande spéciale du sociétaire, d'une garantie spécifique, soit par contrat, soit par avenant.

N° assuré : 383547E
N° contrat : 4820000 / 001 331782/131
Attestation

2/2

La présente attestation ne peut engager SMABTP au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 22/12/2022

Le Directeur Général



SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15